L'Éducation Nationale poursuit son processus d'implosion

25/09/2011 à 9h00
Tribune libre de Paysan Savoyard

Confrontée à l'immigration, au cannabis et au désinvestissement des familles, l'éducation nationale poursuit son processus d'implosion

Notre passage en revue du quinquennat de M. Sarkozy nous conduira cette fois à examiner le secteur de l'éducation.

Dans ce domaine plusieurs réformes de portée modérée ont été introduites : Les cours du samedi matin à l'école primaire ont été supprimés. Les programmes du lycée ont été réformés (signalons la modification des programmes d'histoire qui fait disparaître l'étude de Clovis et de Charlemagne au collège tandis que les élèves étudieront désormais l'histoire des civilisations africaines). Des "internats d'excellence" ouverts aux élèves méritants issus des quartiers difficiles ont été mis en place (2400 élèves en 2011). La possibilité a été donnée aux chefs d'établissements prioritaires de choisir leurs enseignants (programme Éclair).

Ces changements n'ont pas suscité de polémique majeure au-delà des cercles professionnels. Trois autres réformes en revanche ont alimenté un débat soutenu :

La décision du gouvernement de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite concerne en premier lieu l'éducation nationale, qui est le ministère comptant le plus grand nombre d'agents. Pour 2011, 16 000 fonctionnaires de ce ministère ne seront pas remplacés (22 000 postes avaient déjà été supprimés en 2009 et 2010). Les

syndicats et la gauche affirment que le non remplacement d'enseignants tandis que les effectifs des élèves recommencent à augmenter aboutira à une dégradation du service public et empêchera de mener efficacement la lutte contre l'échec scolaire. Le ministère rétorque qu'avant que n'intervienne en 2005 une première réduction des effectifs enseignants, le nombre des enseignants dans le secteur public et privé sous contrat n'avait cessé d'augmenter (50 000 enseignants supplémentaires entre 1995 et 2005) pendant que dans le même temps le nombre des élèves diminuait de 400 000 ; et ce alors même que les performances scolaires mesurées par l'enquête internationale PISA reculaient.

La seconde réforme qui a été activement débattue concerne le recrutement des enseignants. L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée seront désormais recrutés au niveau Bac + 5. La formation sera dispensée non plus en IUFM mais au cours de la formation universitaire. Après avoir réussi le concours de recrutement, les enseignants stagiaires seront en charge d'une classe à plein temps (alors que les stagiaires n'effectuaient jusque-là qu'un mi-temps devant élèves, consacrant le reste du temps à la formation). Les opposants à cette réforme dénoncent le fait qu'elle place les stagiaires en situation de responsabilité sans préparation suffisante. Le ministère affirme lui que la formation professionnelle sera dispensée au cours des années de master et fait valoir que la formation en IUFM était unanimement jugée insatisfaisante.

Troisième réforme ayant fait polémique : la carte scolaire, c'est-à-dire la procédure qui affecte les élèves dans l'établissement scolaire de leur lieu de résidence, a été assouplie. Il sera désormais possible d'obtenir une dérogation, dans la limite de la capacité d'accueil des établissements. Les détracteurs de cette mesure dénoncent le fait qu'elle va accentuer le clivage entre établissements en difficulté et établissements attractifs dans lesquels se concentreront plus encore qu'aujourd'hui les élèves des

milieux favorisés.

**

Notre avis est qu'en dépit des polémiques qu'elles ont fait naître, ces différentes réformes n'ont qu'une importance réduite : les principales caractéristiques du système de l'éducation nationale n'ont pas été affectées et ses défauts majeurs subsistent. Nous ne ferons ici que les évoquer, nous réservant de les traiter plus en détail le moment venu :

- **L'éducation nationale échappe à tout contrôle politique**

L'éducation nationale est cogérée avec les syndicats d'enseignants, qui exercent une pression permanente pour limiter l'ampleur des initiatives prises par les responsables politiques et administratifs (dans les réunions paritaires, par les menaces de grèves…) : les enseignants, qui sont près d'un million, enseignement supérieur compris, constituent en effet un milieu fortement corporatiste, rejetant d'emblée toute évolution susceptible de remettre en cause sa situation. Se considérant comme une espèce de profession intellectuelle libérale, ils refusent, au nom de la liberté pédagogique, que s'exerce sur eux une quelconque autorité hiérarchique, qu'il s'agisse de celle du ministre ou du chef d'établissement, en contravention avec les règles de base de la fonction publique. Un sociologue spécialiste de l'éducation, pourtant de gauche, M. Dubet, a dénoncé à plusieurs reprises le fait que ce secteur de l'action publique échappait au contrôle politique.

- **Le système n'est pas adapté à l'enseignement de masse**

C'est désormais la presque totalité d'une classe d'âge qui poursuit une scolarité complète, au collège puis au lycée. Or l'enseignement secondaire reste conçu en fonction du public scolaire restreint qui accédait au collège et au lycée avant les réformes des années 70 et 80 : les programmes académiques

sont trop ambitieux pour les élèves moyens ; la structure par classe et la prééminence des cours magistraux sont des modalités adaptées seulement aux bons élèves ; les enseignants sont majoritairement motivés avant tout par la transmission d'un savoir disciplinaire. Il existe certes des dispositifs particuliers conçus pour les élèves en difficulté, comme les SEGPA ; mais ils interviennent trop tard lorsque l'échec est déjà consommé. La diversité des publics scolaires réclamerait un système lui même diversifié, adapté aux différents profils d'élèves et mettant en oeuvre une individualisation de l'enseignement.

- **Égalitaire en paroles, élitaire dans les actes, l'éducation nationale est un système hypocrite**

L'éducation nationale se présente comme un système unifié, fondé sur l'égalité des chances, organisant une scolarité obligatoire identique pour tous dans le cadre d'un collège unique, débouchant à l'issue du lycée sur l'obtention par tous ou presque d'un baccalauréat permettant d'engager des études supérieures. La réalité n'est évidemment pas celle-là. Il existe dans les faits trois types d'établissements : les établissements destinés à la formation de l'élite, autorisés à sélectionner leurs élèves (lycées publics de centre ville à Paris et dans les grandes capitales régionales ; établissements privés sous contrat ; ces établissements ne sont globalement pas concernés par l'implosion dont nous parlons dans cet article) ; les établissements « ordinaires » ; et les établissements situés dans les quartiers où se concentre l'immigration. Le résultat est mécanique. Les établissements du premier type permettent l'accès aux fonctions supérieures offertes par la société et l'économie. Les établissements ordinaires débouchent sur les fonctions intermédiaires. La grande majorité des élèves des collèges et lycées des banlieues et des « quartiers », souvent en échec scolaire, ne peuvent envisager d'occuper que les emplois sans qualification.

Pour notre part nous ne sommes pas choqués par le fait qu'il existe des établissements de différents niveaux : nous sommes favorables à la disparition de la fiction du collège unique et à une différenciation des parcours scolaires. La société est organisée sur la base d'une hiérarchie des fonctions et des statuts : il est logique et souhaitable que l'école soit le reflet de cette réalité. Quant à l'égalité des chances, elle constitue par essence une foutaise (poursuivre véritablement un objectif d'égalité des chances supposerait de retirer les enfants à leur famille dès le plus jeune âge et de mettre en place, ainsi que le rêvait Platon, une éducation communautaire).

Il convient cependant de condamner l'hypocrisie du système actuel qui n'a que le mot égalité à la bouche alors qu'il n'apporte aucune aide véritable aux élèves en difficulté. L'hypocrisie est renforcée par l'état d'esprit d'une partie des enseignants, de gauche et progressistes en paroles, hyper élitaire dans leur pratique professionnelle (et dans leur souci de faire réussir leur propres enfants).

- **La réussite scolaire repose avant tout sur… la famille**

La caractéristique la plus importante du système d'éducation nationale est peut être la suivante. L'éducation nationale apporte sans doute quelque chose aux bons élèves, notamment dans les grands lycées. Mais elle n'aide pas les élèves qui, à un moment où à un autre de leur vie, éprouvent des difficultés d'ordre scolaire, personnel ou familial (or, quel que soit leur milieu social, tous les élèves sont susceptibles d'éprouver des difficultés plus ou moins graves au cours de leur scolarité). Certes sur le papier et dans l'agencement des structures, toute une panoplie de dispositifs existe pour apporter une aide, une « *remédiation* », un soutien. Dans la réalité tout cela reste formel. Le système s'adresse à des groupes (la classe) pas à des individus.

Il est impitoyable : il note, il trie, il élimine. Les élèves

sont en compétition et en comparaison les uns avec les autres. De nombreux enseignants, en toute conscience ou par incompétence, humilient les élèves en difficulté. Tout cela, empressons-nous de le dire, nous paraît assez largement inévitable : l'enseignement « ne fait pas de cadeau » car il est à l'image de la vie. En réalité tout cela se résume en une règle cardinale très simple : tout repose sur la famille. L'enfant d'une famille équilibrée et unie qui l'encadre et le soutient réussira à l'école sauf rare exception. Inversement l'élève insuffisamment soutenu par sa famille court les plus grands risques d'échouer. Et l'école n'y fera pas grand chose (il existe bien entendu là aussi des exceptions remarquables).

- **L'immigration, source d'échec scolaire et de souffrance professionnelle**

La question de l'immigration est le tabou majeur de l'éducation nationale. Elle détermine pourtant dans une mesure importante le fonctionnement concret du système : les établissements prioritaires sont ceux qui pour l'essentiel scolarisent des immigrés ; la violence scolaire et l'échec scolaire concernent avant tout ces établissements ; les enseignants qui y sont affectés rencontrent fréquemment de grandes difficultés, qui peuvent se traduire par des situations de souffrance professionnelle intense. On peut d'ailleurs relever que la corporation enseignante est installée dans une situation parfaitement schizophrénique : très généralement de gauche et progressiste, elle est favorable à l'immigration, tout en étant en première ligne pour en subir les conséquences catastrophiques. Ces enseignants résolvent la difficulté, en toute hypocrisie, en acceptant de subir quelques années d'exil et de « galère » dans les établissements de banlieues, avant de gagner le droit grâce au jeu de l'ancienneté d'être affectés dans un quartier et un établissement « normaux ».

- **L'éducation nationale est victime d'évolutions négatives qui lui sont extérieures**

L’éducation nationale est confrontée enfin à un certain nombre d’évolutions sociales négatives, qui lui sont largement extérieures et qui expliquent dans un grand nombre de cas les situations d’échec. Nous venons de parler de l’immigration. La contestation libertaire du principe d’autorité, qui pendant des décennies a été entretenue par les leaders d’opinion, joue sans doute un rôle. Il faut insister également sur le fait que de nombreux élèves sont en grande difficulté (et mettent en difficulté les enseignants) en raison de ces quatre évolutions catastrophiques : la désunion des familles ; l’absence des adultes à la maison, qu’elle résulte de cette désunion ou de l’investissement professionnel excessif des deux parents ; la consommation de drogue (le cannabis ayant pour effet d’installer un état « planant » de distanciation du réel et de désinvestissement scolaire) ; et enfin l’insuffisance chronique de sommeil.

Quelle politique, quelles solutions ? Nous ne pouvons dans le cadre de cet article détailler toutes les évolutions souhaitables. La nécessité de donner une autorité hiérarchique au chef d’établissement ? L’attribution aux enseignants nouvellement recrutés de nouvelles missions (mieux rémunérées) centrées sur l’individualisation de l’enseignement et l’acquisition de compétences et impliquant leur présence au sein des établissements pendant l’intégralité de la semaine ? La création d’un nouveau corps d’enseignants recrutés sur des critères pédagogiques et non plus principalement académiques et destinés à prendre en charge les élèves difficiles ? Oui tout cela sans doute serait nécessaire… Mais l’essentiel se situe, nous semble-t-il, hors du champ de l’éducation nationale elle-même.

Le premier enjeu majeur pour l’avenir de l’éducation nationale tient à la façon dont les adultes assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants : pas de réussite scolaire possible sans que les parents assurent une éducation véritable et se donnent les moyens d’une présence adulte

suffisante à la maison.

Le second est l'immigration. Si l'immigration n'est pas interrompue d'urgence et si une partie des immigrés présents ne sont pas conduits à regagner leur pays d'origine, le processus d'implosion dans lequel le système scolaire public est engagé depuis plusieurs décennies ne pourra que se poursuivre et s'accentuer.

Le point de vue critique que nous avons exprimé concernant les enseignants est en partie injuste, nous en convenons : d'abord parce qu'il y a des enseignants remarquables (disons un tiers de l'effectif total) ; en outre comme nous l'avons dit plus haut, les enseignants ne sont pas à l'origine des difficultés les plus importantes auxquelles l'école est confrontée. Si nous en voulons aux membres de la corporation enseignante, en réalité, ce n'est pas tant en raison de leurs pratiques professionnelles parfois contestables mais bien avant tout parce que, à en croire les sondages et les prises de position de leurs porte-paroles, ils apportent un soutien électoral jusqu'ici indéfectible aux politiques catastrophiques mises en oeuvre depuis des décennies dans la plupart des domaines par les gouvernements qui se succèdent, et d'abord à la pire d'entre elles, l'immigration.

Revenons-en à M. Sarkozy. Pas plus que ses devanciers il n'a tenté de changer le système en profondeur, sachant trop que des réformes d'ampleur sont délicates à envisager sauf à courir le risque d'un sabotage par la corporation enseignante et d'un blocage général. Il n'a pas non plus essayé de pousser ses pions dans le sens d'une libéralisation, même si certaines réformes, comme le programme Éclair, constituent peut-être les prémices d'un système futur de recrutement des enseignants par les établissements ou par les collectivités locales. Nous porterons finalement sur le bilan en matière d'éducation le même jugement d'ensemble que pour le domaine de l'environnement examiné dans un précédent article : pas mieux ni pire que ses prédécesseurs.

Note de l'auteur : En contrepoint de cette tribune nous renvoyons à celle de Father Mackenzie parue le 3/06/09.